



No de résolution

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement tenue le  
15 décembre 2015 à 18 h, à l'école le Parchemin, Carignan

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

|                   |                                       |
|-------------------|---------------------------------------|
| Lucie Beauvais,   | enseignante                           |
| Sylvie Blais,     | parent                                |
| Carole Blanchard, | enseignante                           |
| Eric Gloutnay,    | parent                                |
| Manon Hébert,     | parent                                |
| Julie Jutras,     | parent                                |
| Faïssel Lazaar,   | parent                                |
| Carole Rock,      | représentante du personnel de soutien |
| Véronique Vanier, | enseignante                           |

#### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

|                         |                                |
|-------------------------|--------------------------------|
| Louise Bisaillon-Marcil | représentante de la communauté |
| Martine Fréchette,      | directrice                     |

#### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

##### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18 h.

##### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

##### 3. Adoption de l'ordre du jour du 15 décembre 2015

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Sylvie Blais, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout des points suivants en varia :

*Fondation Jérôme & Jordan*

*Campagne de financement*

CE-15-16-12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





CE-15-16-13

#### 4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 25 novembre 2015

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Manon Hébert, d'approuver le procès-verbal tel qu'il est présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. Affaires relatives au procès-verbal du 26 novembre 2015

Martine Fréchette fait un suivi sur la nouvelle loi sur les Commissions Scolaires. On commence à avoir plus d'informations, par exemple on sait que le Conseil des Commissaires présent devra quitter bientôt pour faire place à un Conseil Scolaire (personnes nommées, contrairement à élues, et ayant un minimum d'expérience comme l'implication dans des conseils d'établissements).

Pour ce qui est des photographies scolaires, Eric Gloutnay confirme que la Boîte Blanche a réservé une place pour l'école du Parchemin pour l'automne 2016. La date exacte sera confirmée en janvier prochain.

Martine Fréchette confirme que les activités parascolaires seront reconduites tel que discuté à la dernière réunion, aux seules différences du remplacement de cheerleading par du Hip-Hop, et l'ajout d'une activité de chant chorale. Pour cette dernière, on attend une offre de *la Clef des sons* afin de comparer avec l'offre existante.

#### 6. Parole au public

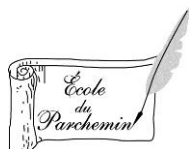
Rien à signaler.

#### 7. Étude des dossiers

##### 7.1. DÉCISIONS

##### 7.1.1. Approuver la révision budgétaire

Une copie de la révision budgétaire 2015-2016 de l'école du Parchemin et du service de garde est remise aux membres. Martine Fréchette en fait la revue en détail et répond aux questions des membres. On souligne que c'est un budget significativement réduit par rapport à celui de l'an passé (un total de plus de 75,000\$ en moins). Entre autres, on ne profite plus de l'allocation de fonctionnement supplémentaire du service de garde de 37,000\$ réservée pour les services ayant plus de 200 enfants (198 inscrits au 1er octobre 2015). La présence aux journées pédagogiques a aussi chuté significativement (d'une moyenne de 95 à 80 élèves). On peut y voir un impact direct aux augmentations des coûts annoncés.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Carole Blanchard, d'approuver la révision budgétaire 2015-2016 pour l'école du Parchemin et du service de garde telle que présentée.

CE-15-16-14

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.1.2. Approuver une activité éducative

Martine Fréchette confirme la tenue de la présentation « Jouer Gagnant » donnée par Nancy Drolet, joueuse de hockey féminin olympique, le lundi 21 décembre prochain aux classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Cette activité, qui se fait pendant les cours, est offerte gratuitement.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Julie Jutras d'approuver l'activité éducative telle que présentée.

CE-15-16-15

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.2. DISCUSSION

Rien à signaler.

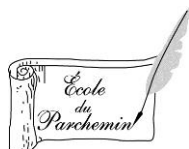
### 7.3. INFORMATION

Rien à signaler.

## 8. Varia

Louise Bisaillon-Marcil fait une mise à jour aux membres sur la situation de la Fondation Jérôme & Jordan. Les administrateurs présents aimeraient passer le flambeau à d'autres, faute de quoi la Fondation devra être dissoute. Martine suggère de faire une annonce dans le prochain bulletin aux parents pour sonder l'intérêt. Pour cause potentielle de conflit d'intérêts, les membres personnels des écoles de Carignan devraient s'abstenir.

Eric Gloutnay fait une mise à jour des démarches pour trouver une campagne de financement, associée à des produits équitables, et qui pourrait être liée à une présentation aux élèves sur le sujet (par Équiterre). On suggère aussi l'activité de vente de pizza, si populaire à chaque année, comme autre moyen pour couvrir les coûts de la sortie de fin d'année des classes de 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> année. Ceci sera discuté à nouveau à la prochaine réunion.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

CE-15-16-16

### 9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 24 février 2016 à 19 h à l'école du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 19 h.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

-----  
Martine Fréchette, Directrice

-----  
Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----  
Date d'adoption du procès-verbal

